

SAISON 2004/2005

Paris, le 23/02/2005

**PROCES-VERBAL N°1
DU BUREAU EXECUTIF
Vendredi 11 Février 2005**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de la Communication

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Christian ALBE, Trésorier Général
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National
Thierry MESSINA, Directeur Exécutif et Comptable

Excusés :

Messieurs Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Pierre COQUAND, Président de la LNV

Invités pour la partie DTN :

Madame Annabelle PRAWERMAN

Messieurs Philippe BLAIN, Jacques BERAUD, Gérard CASTAN,
Yan SANCHEZ, Christian PENIGAUD, Mickaël NAYROLLE



.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Ordre du Jour

1	Infos du président	GP	
11			
2	DTN	MC	90 min
21	Les Equipes de France : stages, rencontres, planning		
	Beach-volley : PRAWERMAN - PENIGAUD		
	Féminine 6X6: BERAUD - SANCHEZ		
	Masculine 6X6 : CASTAN - BLAIN		
22	Convention d'objectifs	MC-CA	
3	Validation des réunions du groupe de travail, préparatoires à l'élection officielle du bureau	DM	5 min
31	Fonctionnement du bureau exécutif		
32	Procédure des courriers		
4	I) Point financier	CA	15 min
41	Bilan 2004		
5	Beach Volley		
51	Point sur la situation	GP	30 min
52	Organisation des Championnats de France : proposition	MC	
53	Budget Prévisionnel	CA	
6	Vie Fédérale		40 min
61	Réunion avec Bagnoles de l'Orne	DM	
62	Vœux L.N.V	DM	
63	Communication Mme LAURENT, Directrice des Sports : joueurs Européens	JPL	
64	Organisation du prochain bureau à Cannes	DM	
7	Marketing	TS	
71	Contacts d'Agences		
72	Droits télévision		
73	Droits téléphones cellulaires		
8	Ligue Mondiale	PB	30 min
81	Point		

Le Président
Gil PELLAN

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
Date de réunion : BE du 11/02/2005
Auteur : Daniel MURAIL
Date d'impression : 23/02/2005

I) INFORMATIONS DU PRESIDENT

Après des réunions préparatoires, le Président Gil PELLAN a souhaité que les Entraîneurs des Equipes de France présentent leur projet d'organisation aux Membres du Bureau.

Il rappelle les objectifs politiques :

- ☞ Restructuration du secteur féminin : phase préalable : 2008 en vue de l'objectif 2012, qui nécessitera un travail en profondeur et d'aménagement en fonction des moyens.
- ☞ Une problématique différente pour le secteur masculin : équipe performante mais vieillissante, sans oublier la réorganisation du staff.
- ☞ Ce gros chantier ne pas doit faire oublier les réalités économiques, le plan budgétaire en très grande partie financé par le Ministère à qui nous demandons une augmentation de 17% dans le cadre de la Convention d'Objectifs. Le secteur marketing ne pourra pas, du jour au lendemain, crédibiliser notre démarche volontariste auprès des partenaires.
- ☞ Si les budgets ne sont pas au rendez-vous, il conviendra de tailler dans les dépenses et des décisions seront à prendre ensemble. Le déficit ne pourra être toléré et il appartiendra à tous d'en prendre conscience. L'année à venir sera une année de réorganisation où chacun devra se responsabiliser dans ce sens.
- ☞ Les organisations à venir Ligue Mondiale, TQCM de St-DIE et du CANNET doivent être réussies. P. BEUCHET qui en est à la charge y met toute son énergie.

II) DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La sélection des Equipes de France sera validée par le Président de la FFVB sur proposition du DTN et des entraîneurs concernés, quelque soient les équipes.

La composition des Equipes de France sera transmise aux administrateurs, aux Présidents de Clubs, Présidents de Ligue préalablement à la communication presse.

2.1 EQUIPES DE FRANCE

🚩 Beach Volley :

- Annabelle PRAWERMAN et Christian PENIGAUD rappellent que la structuration du Beach Volley a démarré par l'obligation d'une activité olympique de la discipline. Actuellement, ces deux techniciens ne disposent pas d'un vivier de pratique qui lui est propre.
- Une des difficultés vient des contraintes des clubs vis-à-vis des joueurs de haut niveau de Beach Volley qui sont aussi des joueurs de salle.
- La formation des cadres doit maintenant intégrer cette discipline.
- Les calendriers de la FIVB et de la CEV créent aussi des difficultés dans les organisations nationales et régionales.
- L'objectif est d'avoir deux équipes à Pékin en filles et deux en garçons afin de viser un podium en 2012.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
 Date de réunion : BE du 11/02/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 23/02/2005

- Annabelle PRAWERMAN et Christian PENIGAUD propose que la structuration de la filière de formation et l'autonomie du secteur Beach Volley masculin et féminin dans un avenir proche (2007 ?) soient des objectifs fédéraux.
- Autre objectif, structurer le Beach Volley en aidant les paires potentielles sur le circuit international pour leur permettre un accès direct au tableau final et aussi de s'autofinancer.

Gil PELLAN rappelle le projet de la liste : création de 15 à 20 sites de bassin de pratique pour travailler avec les ligues volontaires et en faire des lieux de pratique permanente appuyés sur une spécifique et volontariste formation des entraîneurs.

✚ Féminine 6X6 : Jacques BERAUD et Yan SANCHEZ

Jacques BERAUD

- Détection : souhaite un cadre à temps plein pour des nouvelles formes de détection, d'accueil dans les clubs, les formes de compétitions, les régions à potentiels féminins.
- Pôles espoirs : développement d'un projet citoyen (formation complémentaire pour les élèves : langues, expression) et regrouper les meilleurs Cadettes.
- Pôle France : la formation doit aller vers le professionnalisme, contact avec les clubs professionnels, Championnat d'Europe en 2006.

Yan SANCHEZ

- L'objectif actuel est de permettre à l'équipe de France actuelle d'obtenir des résultats et de monter en niveau pour permettre aux joueuses nouvelles de devenir performantes en 2012. La transition est délicate mais il faut réussir.

Jean-Paul ALORO

- Exprime la demande d'un travail coordonné entre les clubs pro et les équipes de France sur un projet commun féminin.

Gil PELLAN est convaincu de la nécessité de ce rapprochement et demande des propositions concrètes à la Direction Technique Nationale. D'autre part, Dominique MAINGUY-GOASDOUE, Chargée de Mission, travaille avec des personnes qui ont envie de faire progresser le secteur féminin.

✚ Masculine 6X6 : CASTAN – BLAIN

- Objectifs 2005 : préparation pour le Championnat d'Europe 2007 nécessaire à la réussite de l'objectif : la qualification pour Pékin 2008.
- Les résultats obtenus dans les compétitions de cette année devront être les meilleurs possible pour « gagner du temps » dans les processus de qualifications. L'association des jeunes talents avec les anciens est nécessaire pour que les nouveaux internationaux soient performants.
- La sélection des joueurs retenus pour la ligue mondiale a été faite en associant poste par poste des joueurs d'expérience et des nouveaux joueurs.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
 Date de réunion : BE du 11/02/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 23/02/2005

- Les Universiades et les Jeux Méditerranéens serviront de support pour le renouvellement des joueurs de l'Equipe de France.
- La constitution du staff technique est réalisée en tenant compte de la disponibilité des postulants. Olivier LECAT : bonne connaissance du domaine de la passe en charge de la formation particulière et spécifique des passeurs. Olivier LARDIER entraîneur, ayant une bonne connaissance du logiciel statistique. Julien TOLE, observateur des autres équipes, complément nécessaire en fonction du programme chargé des rencontres et travail individualisé de préparateur physique, Jacques BLANC, médecin, Jean TARBOURIECH, Kinésithérapeute.

Eric DANIEL sera chargé de l'équipe A', et Marc FRANCASTEL pour les Universiades.

2.2 CONVENTION D'OBJECTIFS

Les orientations correspondant à nos objectifs figureront sur le document qui sera présenté pour être si possible négocié courant Mars.

III) VALIDATION DES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL, PREPARATOIRES A L'ELECTION OFFICIELLE DU BUREAU

3.1. FONCTIONNEMENT DU BUREAU EXECUTIF

Préparation par le Bureau Exécutif Restreint (Président, Secrétaire Général, Trésorier Générale + personnes concernées et présents éventuels) : Traitement des points divers. Rapport des propositions pour décision le lendemain en Bureau.

- Rôle du Bureau :
 - **Secrétaire Général** : fonctionnement fédéral + Relations Ligues (et Dom/Tom) + Personnel Fédéral.
 - **Trésorier Général** : Gestion financière de la Fédération. Pas d'engagement financier sans l'accord du trésorier : mise en place procédure d'engagement financier pour tout (FFVB, DTN, Etc.)
 - **Vice-président : Thibaud SARRAZIN** tout le point concernant le Marketing : par principe nécessite son accord.
 - **Vice-présidente: Hélène GROC** : Communication interne et externe continuité des bulletins d'infos – Relation Presse – Revue – Relation avec le Service Com.
 - **Vice-président : Philippe BEUCHET**: Chargé des Relations Internationales, des événements et de leur exécution. Assistant du président sur des dossiers particuliers.
 - **Secrétaire adjoint : Jean Philippe LACHAUME** : assiste le SG sur les aspects juridiques – conciliation : Déterminer le « chargé de suivi du dossier » en relation avec le Secrétaire Général – Relation avec les commissions centrales : statuts règlements – discipline.
 - **Trésorier adjoint : Laurent MOREUIL**: Mission en relation avec les contrats, la législation du travail. (CCN du Sport). Optimisation des personnels – y compris la DTN. Missions auprès du Président sur le Beach Volley.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
 Date de réunion : BE du 11/02/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 23/02/2005

- La mise en place du dispositif est de la responsabilité politique du Bureau Exécutif.
- La réussite de la mise en œuvre (ou son application) est de la responsabilité du Personnel Fédéral et des Cadres de la Direction Technique Nationale.
 - Mettre nos moyens au service des cinq axes.
 - Contrat d'objectif avec les Ligues (Métropole et Dom/Tom)
 - Aide de la Fédération à la formation des dirigeants (Prise en charge des formations par la Fédération pour les Ligues qui s'impliqueront et se mobiliseront)
 - ATR/ATD : Politique à remettre en place en fonction des contrats d'objectifs des Ligues ; dégagement des moyens financiers – recherche de financement en local.
 - Les Chargés de Mission : audit – étude technique avec la DTN – Décision politique du bureau – Relation avec les Commissions Centrales.
 - Interlocuteur des équipes de France : Gil PELLAN.
 - Etat des lieux du DTN : Il convient à la DTN de mobiliser ses Cadres.

3.2. PROCEDURES DES COURRIERS

Un premier document établi par le Secrétaire Général, en collaboration avec le Directeur Exécutif et Comptable et le Directeur Technique National a été diffusé à tous les membres du Comité Directeur Fédéral, Chargés de Mission, Présidents de Commissions Centrales et bien sur à tous le Personnel Administratif et Technique.

Un complément basé sur le fonctionnement associatif et la délégation de service public permettra d'assurer la lisibilité et la transparence de nos échanges avec les clubs adhérents de la FFVB, les Ligues et Comités Départementaux, organismes déconcentrés de la FFVB, le Ministère de tutelle, ainsi que les Collectivités Territoriales et Locales partenaires des réalisations.

Une organisation de classement des dossiers doit permettre d'en retrouver tous les éléments dans les services concernés.

3.3. ORGANISATION FEDERALE

Le Président Gil PELLAN demande au Directeur Exécutif et Comptable et au Directeur Technique National de proposer une organisation de la Fédération et de la Direction Technique, prenant en compte les objectifs fixés par l'élection du 11 Décembre 2004, les travaux de Georges GUILLET (Personnel Fédéral) et le statut des personnels mis à disposition par l'Etat.

Le travail sera présenté au Secrétaire Général. Une présentation sera proposée fin Février/début Mars.

IV) POINT FINANCIER

4.1. BILAN 2004

Le bilan est arrêté et actuellement contrôlé par la Commissaires aux Comptes. Il fera apparaître, très probablement, une perte inférieure aux prévisions.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
 Date de réunion : BE du 11/02/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 23/02/2005

V) BEACH VOLLEY

5.1. POINT SUR LA SITUATION

Le FIVB SWATCH GRAND SLAM de Paris fin juillet organisé avec la FIVB, M.C.O. et La Mairie de Paris.

Les rencontres entre la FIVB, MCO et la FFVB, puis de ces trois structures avec la Mairie de Paris ont permis de conclure un accord :

- Participation de la FFVB à la communication de la manifestation.
- Prise en charge du déroulement de la compétition par la FFVB.
- Contrat de deux ans avec une contrepartie financière pour la FFVB.

5.2. ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH-VOLLEY

Cette année, la Fédération organisera le championnat de France de Beach Volley et le Championnat du Monde de jeunes des – 21. Aucun accord n'a pu être trouvé avec MCO dans les négociations de renouvellement du contrat.

La FFVB doit réussir ces organisations et ainsi être en mesure de se repositionner sur ces évènements pour l'année 2006.

VI) VIE FEDERALE

6.1. STAGES PREPARATOIRES ET COMPETITIONS DES EQUIPES DE FRANCE

Une réunion aura lieu le Mardi 15 Février avec la Mairie de Bagnoles de l'Orne, en présence des représentants de la ligue de Basse-Normandie, afin de renforcer les liens entre la Ville de Bagnoles de l'Orne, la ligue et la FFVB. Le Vice-Président, Chargé du Marketing et le Directeur Technique National Adjoint Chargé des Féminines seront présents.

Reconduire le partenariat : accueillir des stages de l'équipe nationale.
Organisation de tournois amicaux (organisation DTN, dans le cadre des préparations des équipes).

Prise en charge des cahiers des charges adaptés, et partenariat avec la Ligue de Basse-Normandie.

Stages de Equipes de France :

La Direction Technique Nationale est chargée d'établir un mini cahier des charges pour conclure des rencontres amicales ou des stages avec les clubs pro ou de Nationale 1 ou 2.

Un courrier sera envoyé par le Secrétaire Général aux Présidents de Ligue, Présidents de Comités Départementaux et clubs pour les informer de cette possibilité nouvelle, qui a pour principe de rapprocher les équipes de France des Ligues et permettre de développer les potentialités.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45
Date de réunion : BE du 11/02/2005
Auteur : Daniel MURAIL
Date d'impression : 23/02/2005

6.2. VŒUX LNV

Jean-Paul ALORO demande à la FFVB de préciser les raisons de ses oppositions concernant certains vœux transmis par la LNV (voir document joint) :

Vœu N° 1 : La présence dans les équipes est une formation des joueurs à la vie professionnelle.

Vœu N° 5 : Ce vœu concerne plutôt la commission sportive de la LNV.

Vœu N° 6 : Attente d'analyse politique.

6.3. COMMUNICATION DE MME LAURENT, DIRECTRICE DES SPORTS : JOUEURS EUROPEENS

Suite à une note de Mme HILDEBRAND, chef d'unité de la Commission Européenne Sport, le M.J.S.V.A. conduit une enquête sur l'existence des mesures discriminatoires et de restriction de l'accès aux compétitions sportives dans les Etats membres de la Communauté Européenne.

Jean-Philippe LACHAUME est chargé d'instruire ce dossier et de nous indiquer les conséquences que cela impliquera dans l'organisation des championnats sur les différents territoires français.

6.4. ORGANISATION PROCHAIN BUREAU EXECUTIF A CANNES

Le prochain Bureau Exécutif se tiendra à Cannes le Vendredi 25 Février, en préambule des 1/2 Finales et de la Finale de la Coupe de France Féminine.

Réunion de travail avec la ligue de Côte d'Azur le Samedi matin.

VII) **MARKETING**

7.1. EVOLUTION DES CONTACTS D'AGENCES

Agence de Voyages

Une réunion de présentation avec une agence de voyages a permis d'établir une proposition reposant sur les chiffres réels de la FFVB en 2004.

L'étude de cette proposition sera faite lors d'un prochain Bureau. Un test grandeur nature sera fait sur le déplacement des Equipes de France en Mars.

Produits dérivés

Une proposition d'une agence de conseil à la mise en place de la vente de produits dérivés est en cours.

Proposition actuellement à l'étude : Thibaud SARRAZIN et Caroline THOMAS.

7.2. DROITS TELEVISIONS

Les rencontres avec des opérateurs télévisuels sont programmées dans les semaines à venir.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45

Date de réunion : BE du 11/02/2005

Auteur : Daniel MURAIL

Date d'impression : 23/02/2005

7.3. DROITS TELEPHONES CELLULAIRES

Les droits sur les téléphones cellulaires en négociation se développent dans le sport et la FFVB souhaite être présente dès le début de ce nouveau marché.

VIII) LIGUE MONDIALE

Le point de la situation est fait sur les secteurs Marketing (proposition d'outils aux Ligues) planning des Equipes de France (Grenoble), affiches (choix en fonction de 5 propositions).

Une conférence téléphonique avec les organisateurs (Ligues de Lorraine, Pays de la Loire, Rhône-alpes) se tient en fin de bureau et valide les propositions.

Le Président de la FFVB

Le Secrétaire Général de la FFVB

Gil PELLAN

Daniel MURAIL



DESTINATAIRES

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Direction Technique Nationale – Diffusion Interne

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 23/02/2005 09:45

Date de réunion : BE du 11/02/2005

Auteur : Daniel MURAIL

Date d'impression : 23/02/2005